

Albert KISUKIDI FM01004/0070/28
2, Rue de Dunkerque
App. 131
80080 AMIENS
Tel: 22.43.04.85

22 12.86

le 23 Déc. 1986

A Mme Dulcie SEPTEMBER
ANC / PARIS

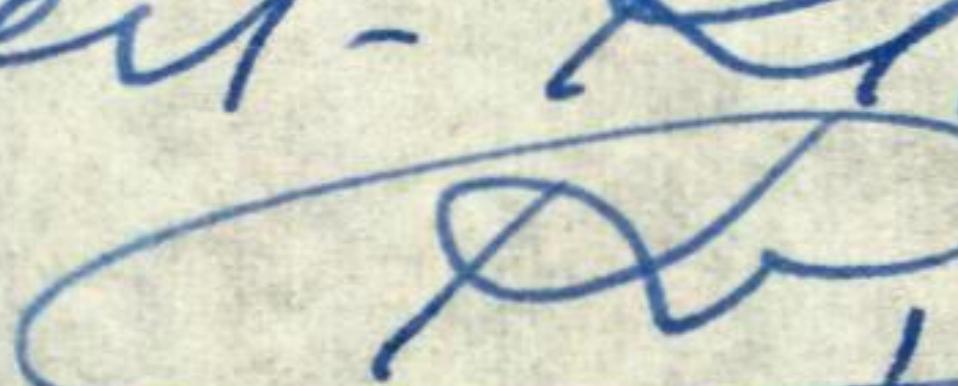
Madame,

Vous vous sonorendrez sans aucun
doute du militant anti-apartheid
que vous avez rencontré à Poitiers, avec
ses poèmes, ses chansons et sa guitare.

Depuis tout, j'habite Amiens
et, le 11 nov. dernier à Longueval,
je n'ai pas eu la possibilité de vous
voir, ce dont je regrette. En ce qui
me concerne, j'essai de militier au
sein du Mouvement Anti-Apartheid
mais, je souhaitais, au cours de l'an-
née 1987, vous rencontrer et vous sou-
mettre quelques suggestions.

À ce propos et le détermi-
nation dans l'abolition de l'apartheid.
Je vous prie d'accepter les solu-
tions fraternelles.

Albert-Kisukidi


Ci-joint copie du discours que j'ai écrit et
lui à Longueval, et communiqué à la presse.

PEUT-ON HONORER LES MORTS LORSQU'ON MEPRISE LES VIVANTS ?

Amis, Camarades,

Peut-on honorer les morts, lorsqu'on méprise les vivants ?

Nous sommes ici réunis pour honorer la mémoire des victimes de l'apartheid, dans le respect de ceux qui luttent et ont lutté pour leurs droits et pour la liberté.

Monsieur BOTHA est venu à Longueval pour prendre les morts en otages afin de vendre l'apartheid à l'Europe et, particulièrement à la France. Comment pourrait-il prétendre honorer les morts alors qu'il n'a aucune considération à l'égard des vivants en Afrique du Sud.

Sans vouloir remonter à 1652, date de l'installation des premiers Colons Blancs Hollandais, déposés là par la compagnie hollandaise des Indes, la situation présente en Afrique du Sud se résume comme suit :

- En 1982, l'Afrique du Sud comptait 28 400 150 habitants dont 4 388 080 Blancs, 20 629 770 Noirs, 2 569 280 Métis et 813 020 Indiens.

- 87 % du territoire englobant les grands centres urbains et industriels ainsi que les terres les plus fertiles et riches en minéraux (or et diamant) sont réservés aux Blancs.

- L'appartenance d'une personne à son groupe racial détermine le lieu où elle peut résider et travailler, ses possibilités d'éducation et d'emploi, la race de son conjoint, ses droits civils et sa possibilité ou non de participer à la vie politique dont les Noirs sont exclus.

- Les Blancs détiennent le pouvoir politique et jouissent d'un grand nombre de priviléges sociaux et économiques.

- Les Métis et les Indiens dont le statut est très inférieur à celui des Blancs, ont cependant plus de droits que les Noirs qui forment 73 % de la population et qui sont soumis aux restrictions les plus diverses.

Voilà, Chers Amis, Chers Camarades, décrites devant vous les données de base du système de l'apartheid que Nelson MANDELA, ses Camarades et nous, ici présents, combattons.

A cette lutte, le pouvoir de l'apartheid oppose une violence et une répression qui ont conduit depuis Juin 1984, à plus de 2 500 victimes.

La proclamation de l'Etat d'urgence en Juillet 1985 a suscité dans le semestre qui a suivi à :

- L'arrestation de 23 000 personnes dont 6 000 adolescents, pour certains d'entre eux, atrocement torturés,

- La fermeture de la majorité des écoles pour les enfants, sapant ainsi les bases d'une future société post-apartheid,

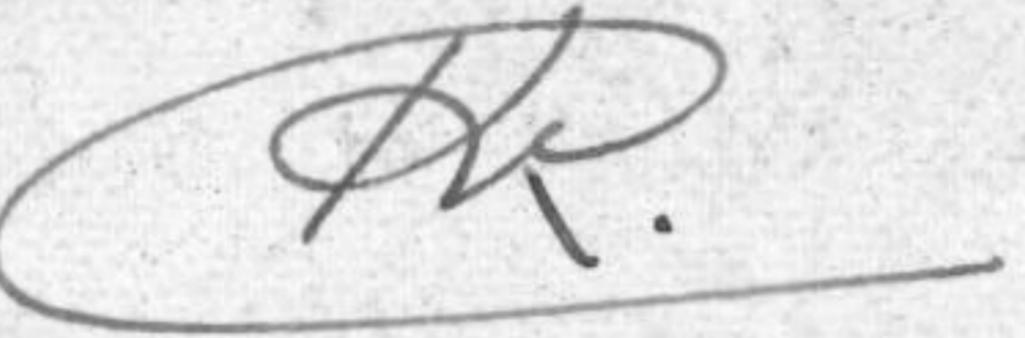
- D'innombrables affrontements dans les townships soumises à un quadrillage permanent et aux provocations de la police et de l'armée,
- L'emprisonnement de plus de 5 000 syndicalistes et la répression systématique des militants anti-apartheid.

Amis, Camarades,

Dans ce cimetière, ceux qui ont donné leur vie pour la liberté, qu'ils soient Noirs ou Blancs, ont versé le même sang, celui de l'homme.

Nous sommes ici pour signifier que l'apartheid ne passera pas en France, par Longueval ; que l'apartheid ne passera pas en Europe, par la France.

Longueval (Amiens), Le 11 Novembre 1986.

Ecrit et lu par
Albert RISUKIDI




Longueval : l'arbre anti-apartheid est planté face à l'église du village.

Deux arbres pour la liberté

Pour protester contre la venue de Pieter Botha en France les représentants de diverses organisations de la Somme avaient choisi une forme de manifestation pacifique.

Ils sont allés devant l'église de Longueval. Là, deux arbres, l'un aux feuilles claires, l'autre aux feuilles sombres, ont été plantés. M. Albert Kisudiki membre du comité central du mouvement anti-apartheid s'en est pris au président sud-africain en déclarant notamment : « Comment pourrait-il prétendre honorer les morts alors qu'il n'a aucune considération à l'égard des vivants en Afrique du Sud ».

M. Hiard, secrétaire fédéral du Parti socialiste, M. Estienne, de la F.E.N., et un représentant du mouvement d'action non violente se sont ensuite exprimés pour condamner l'apartheid en Afrique du Sud. Mis à part quelques incidents créés par l'association des anciens parachutistes cette manifestation s'est déroulée dans le plus grand calme.

